

Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X



F S S P X



**Bulletin du Prieuré Sainte-Famille,
Lévis
Février 2025**

Le Mot du prieur

Bien chers fidèles,

Dans quelques jours nous allons célébrer la fête de la Présentation de l'Enfant-Jésus au Temple et de la Purification de la Très Sainte Vierge Marie. En ce jour, Notre-Seigneur Jésus-Christ fut présenté au temple par ses parents Marie et Joseph, selon les prescriptions de la loi de Moïse. Mais il n'est pas exagéré de dire que la première visite de Jésus au temple se fit en réponse à l'appel de son Père céleste non seulement pour être présenté mais encore pour prendre possession de la maison de Dieu, sa maison, le Temple de Jérusalem.

De même, le deux février prochain, fête de la Présentation de l'Enfant-Jésus au Temple, plusieurs jeunes hommes vont répondre à l'appel de Dieu en revêtant la soutane dans les différents séminaires de la FSSPX de l'hémisphère nord et je voudrais les confier à vos prières.

À l'occasion de cet évènement, je voudrais revenir sur la dernière lettre du supérieur général de la Fraternité Saint Pie-X, M. l'abbé Davide Pagliarani. Dans cette lettre, M. L'abbé Pagliarani lançait appel à une croisade pour les vocations. Ayant le souci du futur de l'Église, les membres de la Fraternité Saint Pie-X devraient tous se préoccuper des vocations sacerdotales et religieuses, car ce sont elles qui vont pouvoir assurer la pérennité de l'Église pour les générations futures.

Permettez-moi de citer librement le texte de M. l'abbé Pagliarani :

« La victoire du Christ et du Cœur immaculé de Marie passera donc par le rayonnement de la vie consacrée, vécue pleinement et intégralement, et donc par une sainte milice de vocations sacerdotales et religieuses, choisissant de renoncer à tout pour suivre Notre-Seigneur.

N'oublions-pas qu'une vocation est toujours un don de Dieu, et qu'une telle grâce se demande et s'obtient par notre prière. « La moisson est abondante, mais les ouvriers peu nombreux. Priez donc le maître de la moisson, afin qu'il envoie des ouvriers à sa moisson » (Matthieu IX, 37-38.)

Il est à craindre que, quelquefois, nous passions plus de temps à déplorer le mal qu'à implorer de Dieu les remèdes... Si vraiment nous sommes persuadés que seules de saintes vocations restaureront l'Église, et par là le monde, si vraiment nous voulons que l'œuvre de la Rédemption de Notre-Seigneur triomphe à nouveau en notre époque, alors nous ne pouvons que demander avec toujours plus d'insistance et de persévérance de saintes vocations, démultipliant notre supplication.

*C'est donc vers elle que nos prières instantes doivent se diriger. Implorons-la avec confiance de nous accorder ces vocations dont nous avons tant besoin. Et très concrètement, recourons inlassablement à l'arme du saint rosaire. **Durant toute cette année jubilaire, qui s'ouvrira le 24 décembre et s'achèvera le 6 janvier 2026, faisons monter au Ciel une supplication continue de chapelets fervents pour les vocations. Nous n'en tiendrons pas le compte, nous ne voulons pas en limiter le nombre ; mais nous comptons sur l'engagement de tous et de chacun pour consacrer cette année sainte à la récitation féconde du rosaire. Nous comptons en particulier sur la prière des enfants de nos familles et de nos écoles, ainsi que sur leurs sacrifices ; et nous prions instamment leurs éducateurs de tout mettre en œuvre pour aider ces enfants à s'y montrer généreux.** »*

J'espère bien que cet appel a été entendu. Mais je crois qu'il est de mon devoir de m'assurer du suivi de cette exhortation du supérieur général de la FSSPX pour qu'elle porte des fruits et ne reste à l'état d'un vœu pieux qui resterait sans suite.

Concrètement, je voudrais que nos familles incluent dans leur chapelet quotidien une intention spéciale pour les vocations sacerdotales et religieuses. J'encourage aussi nos mères de famille à imiter l'exemple des mères de la petite ville de Lu en Italie. Vous en trouverez les détails ci-dessous.

Mon souhait le plus cher est que de nos familles qui font tant d'efforts pour assurer une éducation catholique à leurs enfants, le Bon Dieu suscite une armée de vocations, pour le triomphe du Sacré-Cœur de Jésus et du Cœur Immaculé de Marie.

M. L'abbé Dominique Boulet, prieur

Article à la une

Seigneur, donnez-nous des prêtres ! Prières des mamans pour les vocations



Vocations issues du village de Lu, le 4 septembre 1946

Un petit village de haute Italie, dénommé **Lu**, comptait quatre mille âmes. Les familles y avaient en moyenne sept à dix enfants. De 1919 à 1929 le nombre des naissances dépassait de 304 celui des décès. En 1881 les mères de famille de Lu décidèrent d'offrir, chaque premier dimanche du mois, leur communion dans un but bien précis, parfaitement exprimé dans la prière qu'elles récitaient :

« Dieu, faites qu'un de mes fils devienne prêtre ! Je veux vivre en bonne chrétienne. Je veux élever mes enfants dans la piété et la vertu, pour obtenir la grâce de vous offrir un saint prêtre. »

Ainsi priaient les femmes de Lu. La formule était courte mais si efficace que les vocations sacerdotales étaient nombreuses dans la paroisse. En l'espace de cinquante années, **cette petite localité fournit cinq cents prêtres, religieux ou religieuses**. Pendant cinquante ans il y eut chaque année à Lu, une floraison de premières messes alors que dans les villages voisins, il n'y en avait

pas une seule. Heureuse paroisse vraiment comblée de bénédictions! Telle est la puissance de la prière des mamans lorsqu'elles demandent des prêtres. Dieu attend leurs prières pour faire fleurir les vocations comme les fleurs au mois de mai.

Parce que la crise de l'Église est avant tout une crise du sacerdoce et que vous souhaitez le triomphe de la Sainte Église, il vous est proposé d'offrir votre communion du premier dimanche de chaque mois afin d'obtenir de saintes vocations sacerdotales et religieuses dans votre famille. Nous vous proposons plusieurs manières de concrétiser cette offrande :

- en récitant la prière des « femmes de Lu » ;
- en récitant la prière « **Seigneur, sauvez-nous, nous périssons** » ;
- en faisant un acte d'offrande personnelle, pendant l'Offertoire ou après la messe, à votre place ou au pied de l'autel, selon les circonstances.

•
Seigneur, sauvez-nous, nous périssons ! Nous sommes plongés dans une tempête sans précédent qui ébranle l'Église de fond en comble. L'esprit du monde pénètre jusque dans nos familles et séduit nos enfants.

Plus que jamais, ô mon Divin Sauveur, nous avons besoin de nombreuses et saintes vocations religieuses et sacerdotales.

Par la grâce du baptême, ô mon Dieu, vous avez fait de chacun de mes enfants, votre enfant. C'est pourquoi j'ose Vous demander avec confiance de susciter parmi eux de bonnes et solides vocations religieuses et sacerdotales. Je Vous offre les fruits de cette messe et de cette communion à cette intention chère au Sacré-Cœur de Jésus.

Pour ma part je veux, avec l'aide de votre grâce, ô mon Dieu être un modèle de mère chrétienne. Je veillerai en particulier à former mes enfants dans la piété et la pureté de cœur, dans la docilité de l'esprit et la joie simple, dans l'effort persévérant et le zèle des âmes, dans l'éloignement de l'esprit du monde.

Ô Marie Médiatrice de toutes grâces, Mère de l'Église, intercédez pour moi auprès de votre Divin Fils. Ainsi-soit-il.

Source : Laportelatine.org

Nouvelles & annonces spéciales

Sauf indiqué spécifiquement, ces activités auront lieu au Prieuré Sainte-Famille de Lévis.

Croisade Eucharistique

Réunion le samedi 22 février à l'école Sainte-Famille, Lévis.

Intention de la Croisade Eucharistique pour le mois de février.

Pour nos écoles.

Milice de Marie

M. Jean-Louis De Vriendt. jandildv@gmail.com

Catéchisme pour adultes

Lundis 10 et 24 février, à 19h.

Jubilé 2025

Nous avons raccourci l'itinéraire du pèlerinage à Rome pour le rendre plus abordable. Ce sera désormais du 17 au 24 août. CAD\$3990.

Renseignements auprès de M. l'abbé Boulet d.boulet@fsspx.email

Quête spéciale pour les Bourses Saint-Joseph

Dimanche 9 février, dans toutes les chapelles.

Quête spéciale pour les travaux et réparations

Dimanche 23 février, dans toutes les chapelles.

Pour aider les œuvres de la FSSPX

Les dons peuvent être effectués par voie électronique de diverses manières. Vous pouvez adresser votre don à une église spécifique.

Dons à la Fraternité Saint-Pie X sur Zeffy en utilisant le code QR



Dons à l'École Sainte-Famille sur Zeffy en utilisant le code QR



Lévis

Dates	Fête	Chapelle du Sacré-Coeur	Résidences du Précieux-Sang
Samedi 1er Février	1 ^{er} samedi du mois	8h00	
Dimanche 2 Février	Purification de la TSV Marie	7h30 9h30	
Vendredi 7 Février	1 ^{er} vendredi du mois	7H45 18H00	7h45
Dimanche 9 Février	5 ^e dimanche après l'Épiphanie	7h30 10h00	
Dimanche 16 Février	Septuagésime	7h30 10h00	
Dimanche 23 Février	Sexagésime	7h30 10h00	

Note : vous trouverez dans ce bulletin les horaires de messe des chapelles de la FSSPX desservies par les prêtres de Lévis, et un bref résumé des messes célébrées à Lévis. Pour le détail des messes de semaine à Lévis, consultez le semainier du prieuré Sainte-Famille.

Consultez les sites internet de la FSSPX

Site internet de notre prieuré Sainte-Famille.

<https://levis.sspcx.ca/fr>

Site internet du district du Canada.

Consultez le site de la FSSPX au Canada : <https://sspdx.ca/fr>

FSSPX.NEWS est l'agence de presse officielle du siège de la FSSPX en Suisse. <https://fsspdx.news/fr>

[FORMULAIRE D'INSCRIPTION PAROISSIALE FRATERNITÉ SAINT-PIE X LÉVIS](#)



Sherbrooke, Shawinigan, Beauce

Dates	Église Sainte Jeanne d'Arc	Église Saint Gérard	Chapelle Marie-Reine
Samedi 1er Février	18h00	17h00	
Dimanche 2 Février	10h00	10h00	
Dimanche 9 Février	10h00	10h00	
Dimanche 16 Février	10h00	10h00	
Dimanche 23 Février	10h00	10h00	17h00

Contact

Secrétariat du Prieuré

Abbé Dominique Boulet, prieur

Abbé Raphaël d'Abbadie, directeur

Abbé William MacGillivray

Abbé Dominic Rosario

Tel: 418-837-3028 poste 1

levis@fsspx.ca

d.boulet@fsspx.email

r.dabbadie@fsspx.email

w.macgillivray@fsspx.email

d.rosario@fsspx.email

Adresse postale:

10425 boulevard Guillaume-Couture, Lévis QC, G6V 9R6, Canada

Honoraires de messe

Les intentions de messe doivent être arrangées directement avec le prêtre. Vos prêtres recevront volontiers les demandes d'intentions de messe.

Une messe	\$25
Neuvaine de messes	\$250
Trentain grégorien	\$1000

Chapelles desservies depuis Lévis



Prieuré et École Sainte-Famille
10425 boulevard Guillaume-Couture
Lévis QC G6V 9R6
Canada

Tél: 1 418 837 3028



Résidences du Précieux-Sang
5615, rue Saint-Louis
Lévis QC G6V 4G2
Canada

Tél: 1 418 837 3028



Église Saint Jeanne D'Arc
1000 rue Galt Ouest
Sherbrooke QC J1H 1Z8
Canada

Tél: 1 418 837 3028



Église Saint-Gérard
1530 Chemin Principal
Saint-Gérard-Des-Laurentides QC G9R 1E4
Canada

Tél: 1 418 837 3028



Chapelle Marie Reine
301, 41ème rue
Beauceville QC G5X 2K9
Canada

Tél: 1 418 837 3028

Soyez rationnels : devenez protestants !

Que dire d'autre à tous ceux qui veulent rester fermement attachés au Motu proprio fondateur de la mouvance Ecclesia Dei, et qui considèrent pour autant les fidèles de la Fraternité Saint Pie X comme des schismatiques ?

1. La célébration de la messe dans le cadre du pèlerinage de Chartres pourrait devenir problématique, écrivions-nous. En effet, même dans le meilleur des cas, où les autorités ecclésiastiques ne refuseraient pas aux prêtres prenant part à ce pèlerinage de célébrer selon le Missel de saint Pie V, il reste tout de même que les organisateurs de ce même pèlerinage n'entendent pas qu'y soit célébrée la messe selon le Missel de Paul VI. Ce refus enferme les catholiques de la mouvance Ecclesia Dei dans un dilemme. Car, de deux choses l'une : soit les raisons de ce refus rejoignent celles pour lesquelles la Fraternité Saint Pie X n'accepte pas non plus la célébration du Novus Ordo, raisons qui font de ce refus une attitude de principe, et alors la mouvance Ecclesia Dei verse dans le supposé schisme qu'elle a voulu initialement éviter en refusant de suivre Mgr Lefebvre ; soit la dite mouvance entend rester fidèle à ses origines, en se démarquant par principe de l'attitude adoptée par la Fraternité Saint Pie X et alors elle ne peut faire siennes les raisons pour lesquelles la dite Fraternité refuse par principe le nouveau Missel de Paul VI, ce qui la conduit, pour refuser ce nouveau Missel, à découvrir d'autres raisons introuvables, qui se donnent pour l'heure l'alibi d'un improbable « ADN »...

2. La même logique d'évitement du supposé schisme devrait conduire à déconsidérer le refus de la même messe de Paul VI, mais tel qu'il est justifié par la Fraternité Saint Pie X. Le moyen utilisé est identique chez tous les détracteurs du combat mené par Mgr Lefebvre : c'est le recours au seul argument extrinsèque d'autorité, tant il est vrai que la critique interne du nouveau rite de la messe, dont le Bref examen critique des cardinaux Ottaviani et Bacci représente la réalisation la plus parfaite, ne laisse que peu d'espoir aux éventuels apologistes du Missel de Paul VI.

La Fraternité Saint-Pie X refuse par principe la célébration de la nouvelle messe, on lui oppose l'autorité des papes d'avant le Concile Vatican II.

3. Cet argument d'autorité invoqué contre la Fraternité Saint-Pie X est en l'espèce celui de l'autorité de la loi de l'Église, qui, dirigée qu'elle est par l'Esprit de Dieu, ne saurait jamais, par principe, établir une discipline dangereuse ou nuisible pour la foi ou pour les mœurs des fidèles. (...) L'idée précisément condamnée est celle d'après laquelle il serait loisible de soumettre à l'examen « la discipline établie ou approuvée par l'Église – comme si l'Église, qui est régie par l'Esprit de Dieu, pouvait établir une discipline non seulement inutile et plus pesante que ne le supporte la liberté chrétienne, mais même dangereuse, nocive, conduisant à la superstition et au matérialisme ». (...)

(...) La réaction de la Fraternité Saint Pie X n'est pas celle d'une Église enseignée qui se prend pour l'Église enseignante, mais celle de l'Église déjà enseignée depuis des siècles et qui doit refuser une doctrine manifestement opposée à celle qui lui a été déjà enseignée.

4. L'inadéquation de ce type d'argument a été signalée dès le début par Mgr Lefebvre, dans toutes les réponses qu'il opposa au Pape Paul VI. L'erreur condamnée par Pie VI, Grégoire XVI et Pie XII est celle où la conscience individuelle du fidèle entend juger par elle-même les décisions de l'autorité, en imputant à celle-ci une carence que rien ne saurait présumer. Réaction d'une Église enseignée qui se prend pour une Église enseignante. La réaction de la Fraternité Saint Pie X s'explique et se justifie pour une tout autre raison. Il peut arriver, dit saint Hilaire, que « les oreilles du peuple soient plus saintes que les cœurs des prêtres ». Précisément, ce sont les « oreilles » qui sont plus saintes, et elles le sont parce qu'elles ont déjà entendu la parole de la vérité qui sanctifie, même si pour l'heure le cœur et la bouche des prêtres ne la fait plus entendre comme jusqu'ici. Redisons ces évidences. L'Église reste toujours ce qu'elle est, même en temps de crise, même dans la période de l'après Vatican II : une société par essence inégale, où l'Église enseignée réagit toujours dans la dépendance de la prédication de l'Église enseignante. La résistance de Mgr Lefebvre et de la Fraternité Saint Pie X à l'égard du Novus Ordo Missae de Paul VI se justifie en raison du critère énoncé par saint Paul, dans l'Épître aux Galates, chapitre I, verset 8 : « praeterquam quod evangelizavimus vobis ». L'Église enseignée doit considérer comme anathème une doctrine opposée à celle qui lui a déjà été enseignée. Le refus du Novus Ordo est précisément le refus d'une Église enseignée, refus d'une Église déjà enseignée pour avoir reçu de ses pasteurs l'inaltérable expression du culte divin et de la foi catholique divinement révélée, à travers la liturgie du Missel de saint Pie V. Le refus du nouvel missel de Paul VI est le refus de ce qui « s'éloigne » de cette liturgie du Missel de saint Pie V, le refus de ce qui « s'éloigne » de « la discipline que l'Église a consacrée et qui règle l'administration des choses saintes », pour reprendre les propres termes du Pape Grégoire XVI.

5. Telle est la véritable – et la seule – raison susceptible de rendre légitime le refus de la nouvelle liturgie de Paul VI. Raison qui découle elle-même de la nature essentielle de l'Église catholique, société inégale par essence, où la profession de foi de l'Église enseignée se fait continuellement l'écho inaltéré des directives de l'Église enseignante. Continuellement, c'est-à-dire tout au long des siècles, depuis saint Pierre jusqu'au dernier des Papes de l'histoire, et sans contradiction possible. Or, prise dans son essence, la nouvelle liturgie de Paul VI est en contradiction manifeste avec la liturgie séculaire de l'Église : dans son essence, c'est-à-dire en tant que signe et donc dans ce qu'elle est censée signifier. La signification de la messe de Paul VI s'éloigne d'une manière trop considérable de ce que l'Église enseignante a toujours entendu signifier dans sa liturgie pour que l'on puisse considérer la réforme du Novus Ordo Missae comme l'expression légitime de la foi et de la discipline à laquelle l'Église enseignée devrait se conformer. L'éloignement signalé ne rend pas seulement la nouvelle messe moins bonne ou imparfaite ou susceptible d'amélioration ; il la rend mauvaise, car dangereuse et néfaste pour la foi des

fidèles et déplaisante aux yeux du Tout-Puissant. Elle représente pour autant un scandale, c'est-à-dire une occasion de ruine spirituelle. La refuser est donc non seulement légitime mais nécessaire : c'est un devoir qui s'impose à la conscience de tout catholique décidé à demeurer fidèle aux promesses de son baptême.

6. Ce vrai motif du refus n'est que trop souvent passé sous silence par les fidèles de la mouvance Ecclesia Dei et ce n'est pas celui qui est avancé par les organisateurs du pèlerinage de Chrétienté. Faute d'y recourir, il devient de plus en plus difficile, voire impossible, à ces derniers de garder leur crédibilité face aux exigences des autorités ecclésiastiques.

Comment se prévaloir, pour refuser la nouvelle messe et les réformes issues de Vatican II, du motu proprio Ecclesia Dei afflicta dont le fond est d'empêcher toute opposition de principe à ces mêmes réformes ?

7. Le principe premier de l'existence même de la mouvance Ecclesia Dei, sa raison d'être radicale, est d'éviter le supposé schisme de Mgr Lefebvre. Ce principe est clairement énoncé dans le point c) du paragraphe 5 du Motu proprio Ecclesia Dei afflicta : « Je désire avant tout », dit Jean-Paul II, « lancer un appel à la fois solennel et ému, paternel et fraternel, à tous ceux qui, jusqu'à présent, ont été, de diverses manières, liés au mouvement issu de Mgr Lefebvre, pour qu'ils réalisent le grave devoir qui est le leur de rester unis au Vicaire du Christ dans l'unité de l'Église catholique et de ne pas continuer à soutenir de quelque façon que ce soit ce mouvement. [...] A tous ces fidèles catholiques qui se sentent attachés à certaines formes liturgiques et disciplinaires antérieures de la tradition latine, je désire aussi manifester ma volonté – à laquelle je demande que s'associent les évêques et tous ceux qui ont un ministère pastoral dans l'Église – de leur faciliter la communion ecclésiale grâce à des mesures nécessaires pour garantir le respect de leurs aspirations. » Autrement dit, la possibilité laissée aux fidèles qui le souhaitent d'assister à la célébration de la messe selon le Missel de saint Pie V n'est, dans l'intention du Pape, que le moyen de faciliter à ces fidèles la communion ecclésiale désormais fondée sur l'adhésion aux réformes conséquentes au concile Vatican II et de les détourner des orientations suivies par la Fraternité Saint Pie X ; le moyen, par conséquent, de les empêcher de refuser la célébration de la messe selon le nouveau Missel de Paul VI, lequel fait pénétrer, lentement mais sûrement, le modernisme dans les esprits, accomplissant peu à peu la protestantisation généralisée de l'Église.

8. Que dire, dès lors, à tous ceux qui veulent rester fermement attachés au Motu proprio fondateur de la mouvance Ecclesia Dei, et qui considèrent pour autant les fidèles de la Fraternité Saint Pie X comme des schismatiques ? Que leur dire, sinon : « Soyez rationnels : devenez modernistes ou même, mieux encore : protestants ».

M. l'abbé Jean-Michel Gleize, fsspx

Note : ceci est une version abrégée de l'article de M. l'abbé Gleize. Pour lire la version complète, cliquer sur le lien ci-dessous.

Source : [Courrier de Rome n° 681](#) – décembre 2024